



Neuilly-en-Thelle

Bulletin Municipal
Officiel

POLE ENFANCE JEUNESSE ANDRÉ BRAHIC



neuillyenthelle.fr



facebook.com/neuillyenthelle.fr

2018

Mesdames et Messieurs,
Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous adresse le bulletin d'information municipale 2018.

Vous y trouverez évidemment retracée l'actualité de notre commune au cours de ces derniers mois, mais aussi les informations utiles sur la vie quotidienne à Neuilly-en-Thelle.

Et, en cette année de commémoration de l'armistice de la Première guerre mondiale, vous pourrez lire une poignante évocation de cette douloureuse période.

Ce travail de mémoire doit, à mon sens, se poursuivre et les événements passés conserver leur place dans nos esprits en guidant nos choix futurs.

Dans le domaine de l'Enfance, nous sommes très heureux de mettre à la disposition des familles le tout nouveau Pôle Enfance Jeunesse André Brahic, dont la qualité des locaux n'a d'égale que celles des animations et de la restauration qui y sont proposées aux enfants.

Dès le mois de septembre, nous serons en mesure d'accueillir l'ensemble des enfants scolarisés dans nos écoles, y compris ceux de la petite section de maternelle, lors du repas du midi.

Cette nouvelle possibilité constituera une amélioration évidente dans l'organisation quotidienne de nos jeunes parents qui l'attendaient impatiemment.

De plus, nos accueils périscolaires et lors des vacances scolaires se déroulent désormais dans des lieux adaptés et agréables, au cœur de notre commune.

Nous demeurons également attentifs à la qualité de notre accueil scolaire et mettons tout en œuvre pour suivre au plus près les évolutions du nombre d'enfants inscrits dans nos écoles.

Deux nouvelles classes ont ainsi été ouvertes lors de la dernière rentrée scolaire et nous faisons le nécessaire pour permettre la mise à disposition d'une nouvelle salle de classe lors des prochains mois.

Prochainement, vous verrez débiter les travaux relatifs à un autre équipement, ceux de la mairie, dont les locaux vont être rendus accessibles.

Ce nouveau chantier est très attendu des usagers qui, aujourd'hui, doivent gravir de pénibles escaliers pour effectuer leurs démarches administratives.

Il améliorera également les conditions de travail des agents municipaux qui sont à votre service tout au long de l'année.

Par ailleurs, nous avons eu l'opportunité d'acquérir récemment un ensemble immobilier ex propriété Maillard situé en plein centre-bourg, limitrophe de l'Hôtel-de-Ville.



Ce bien pourrait accueillir le garage des véhicules du service technique et un atelier d'entretien, une maison des services publics destinée à recevoir des permanences d'accompagnement des administrés dans leurs démarches et des locaux dédiés aux associations dont les actions sont soutenues par la commune.

Nous poursuivons ainsi notre politique volontaire d'amélioration de l'accueil de services publics ou associatifs au service du bien être de notre population !

Dans un tout autre domaine, celui de la desserte routière, notre commune a récemment connu de significatives améliorations avec la prolongation de notre déviation par les RD 929 et RD 60 jusqu'à la RD 1001.

Cette liaison routière permet à nos habitants travaillant en région parisienne d'y accéder plus aisément, ce qui devrait améliorer leurs déplacements quotidiens.

La sécurisation de notre territoire nous préoccupe toujours également et ce sont 5 nouvelles caméras de vidéo-protection qui vont être implantées, permettant ainsi une meilleure surveillance de nos rues.

De même, des travaux destinés à améliorer la sécurité des enfants de l'école de Vinci lors des entrées et sorties de cours ont été effectués lors de l'été dernier.

Un plateau ralentisseur a été implanté et le parking jouxtant ce secteur, sis place Tiburce Lefèvre, a été agrandi.

Nous ne pouvons qu'espérer que nos efforts seront complétés par ceux des usagers et riverains et que chacun sera soucieux d'adopter un comportement respectueux de la sécurité de nos enfants.

Au travers de l'ensemble de ces actions que je viens d'évoquer, vous pouvez constater que notre volonté de vous offrir un cadre de vie sécurisé et paisible demeure forte et que notre équipe municipale n'a qu'un objectif : améliorer votre vie quotidienne !

Bonne lecture ...

Gérard AUGER,
Maire de Neuilly-en-Thelle
Conseiller départemental de l'Oise





OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS	Numéro de téléphone mobile :
Nom* :	Prénom* :
Né(e) le* : à* :	e-mail :

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*
Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :
Code postal* : Ville* :

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE
Type de résidence* :
<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :
Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :
Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :
Existence d'un dispositif d'alarme*
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE
Nom* : Prénom* :
Code postal* : Ville* :
Numéro de téléphone portable* : Téléphone fixe* : <i>(un numéro à préciser au minimum)</i>
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ?* <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

RENSEIGNEMENTS UTILES
Votre lieu de vacances : code postal : Ville :
Êtes-vous joignable pendant votre absence :
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :
Ou à cette adresse électronique :
Autre renseignement : <i>(à préciser si besoin)</i>

* mention obligatoire

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :



Photo : Jean-Pierre Martin-Société Astronomique de France

André BRAHIC

« Chaque nouvelle découverte entraîne 10 nouvelles questions »

Astrophysicien à l'Observatoire de Paris puis au CEA, professeur à l'Université Paris-Diderot, grand savant, pédagogue infatigable, passeur de sciences, personnage éblouissant, extraordinairement chaleureux, vulgarisateur hors du commun, conteur et écrivain.

Né en 1942, il nous a quittés le 15 mai 2016.

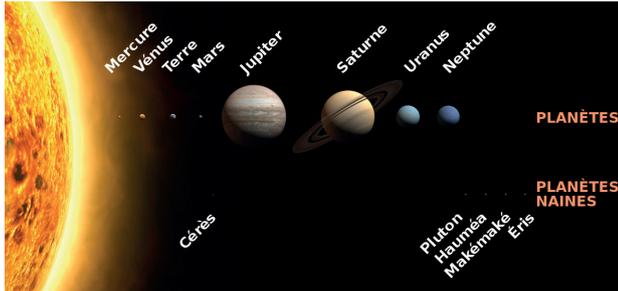


Photo : Solar System size to scale fr.svg-licence creative commons

► Pionnier de la planétologie française et internationale, il a ouvert la voie dans les années 70 aux études des mécanismes importants de formation des planètes, de leurs anneaux et de leurs satellites au moyen de simulations numériques sur ordinateur.

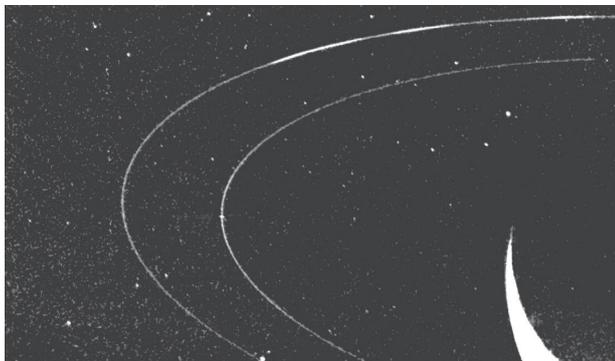


Photo : Neptune ring arcs.jpg-licence créative commons

► A l'origine de la découverte des **anneaux de Neptune** dans les années 80, il démontre en 1989 avec une équipe internationale que l'anneau Adams comporte quatre arcs de matière et il les nomme « **Courage, Liberté, Egalité, Fraternité** » (CLEF), l'année du bicentenaire des droits de l'homme.

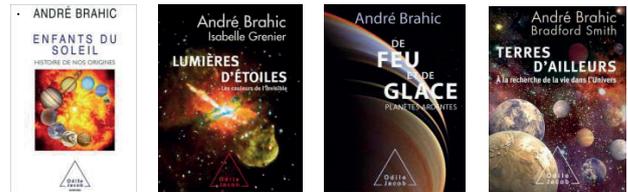


Photo : Saturn from Cassini Orbiter(2004-10-06).jpg-Wikimedia Commons

► Membre de l'équipe d'imagerie des sondes Voyager 1 et 2 qui ont exploré les confins du système solaire entre 1979 et 1989 puis de la sonde Cassini qui a exploré le monde de Saturne entre 2004 et 2017.



► Membre et président de nombreux comités d'instances nationales et internationales.



► Vulgarisateur de talent, auteur d'une dizaine de livres pour le grand public, il était surtout un prodigieux orateur, remplissant ses conférences de vie, de passion, d'humour, d'humanité. Pouvant tenir son auditoire en haleine pendant des heures, il savait communiquer à chacun son enthousiasme pour la science.



► « La recherche, l'éducation et la culture doivent être les priorités absolues d'un pays avancé. On ne pourra pas lutter efficacement contre la violence et contre le chômage si on ne mène pas un combat pour la connaissance. »

► Homme de conviction, humaniste, d'un dévouement sans faille pour ses étudiants, chercheur ouvert à la discussion, au débat, à la diversité. Hors norme, libre, il lègue un précieux héritage.

Références : hommages à André Brahic par Isabelle Grenier, sa compagne, Claude Catala, Président de l'Observatoire de Paris, Sébastien Charnoz, Cécile Ferrari, Philippe Thébaud, ses étudiants devenus collègues et amis.



« Une réalisation au service de notre jeune population »

2018 voit l'aboutissement du projet du Conseil municipal pour réserver aux jeunes de notre commune des conditions optimales d'accueil sur notre territoire.

Inauguré le 18 avril 2018, le Pôle Enfance Jeunesse ANDRE BRAHIC a ouvert ses portes et les services déjà assurés au sein de notre collectivité y ont été transférés.

Pour rappel, le « Pôle Animation Jeunesse (PAJ) » regroupe trois services : cantine scolaire, accueil périscolaire (matin/soir) et Centre de Loisirs Sans Hébergement des mercredis, petites et grandes vacances scolaires (sauf en août).

Du nouveau pour les maternelles...

Suivant l'évolution prévue et programmée de nos services pour la jeunesse, à la rentrée scolaire 2018, la municipalité a décidé de permettre à tous les enfants de maternelle de profiter des mêmes services que leurs aînés (Accueil périscolaire, centre de loisirs sans hébergement et cantine).

Le service de cantine supplémentaire pour les enfants de maternelle est prévu dès la rentrée scolaire 2018.

Les enfants de maternelle seront accueillis dès les congés d'automne au Centre de Loisirs Sans Hébergement.

Modalités d'inscription, renseignements...

Les horaires et les modalités d'inscription sont identiques quelle que soit la tranche d'âge.

ATTENTION : l'inscription ou la réinscription est **OBLIGATOIRE**.

Pour tous renseignements s'adresser au Pôle Enfance Jeunesse ANDRE BRAHIC tous les soirs de 16 h 00 à 18 h 30.

Le PAJ, deux actualisations :

- 1 Les tarifs du Pôle Animation Jeunesse.
L'ouverture de nouveaux services nous a amenés à réétudier les tarifs.
Le Conseil municipal applique le barème élaboré en fonction du Quotient Familial (QF).
- 2 Le règlement intérieur du PAJ sera remis aux familles lors de l'inscription pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Information et communication...

Vous pouvez vous informer par :

- Le téléphone directement au Pôle
- Les documents édités mis à disposition dans les services municipaux



- Le site Internet de la ville
- Le Facebook de la ville
- Le tableau d'affichage
- Le panneau lumineux

Soyez vigilants !

Rappels :

- Le périscolaire accueille les enfants jusqu'à 19 h 00.
- Les inscriptions sont obligatoires, sans elles les enfants ne peuvent être accueillis.
- Les repas à la cantine doivent être réservés.

**TOUT MANQUEMENT
PEUT ENTRAINER DES SANCTIONS**

Contacts

Pôle Enfance Jeunesse ANDRE BRAHIC

5 rue Driard - 60530 Neuilly-en-Thelle

Tél. : 03 44 53 12 63

E-mail : paj@neuillyenthelle.fr

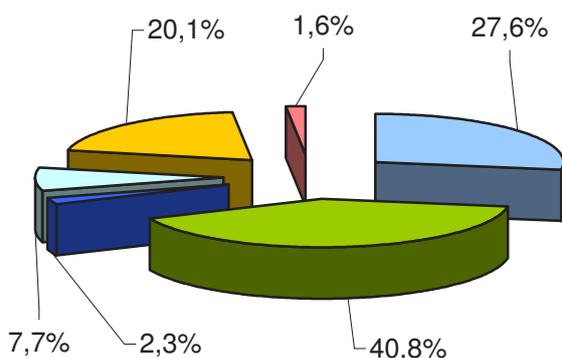
site internet : pajneuilly.iloise.net

Présentation du BUDGET

Dépenses	
Charges liées au fonctionnement des services	1 077 500 €
Charges du personnel et des élus	1 594 300 €
Aide sociale et aide aux associations	90 000 €
Charges d'entretien de la voirie & du patrimoine bâti	299 500 €
Equilibre budgétaire	784 200 €
Remboursement intérêts des emprunts	62 500 €
TOTAL	3 908 000 €

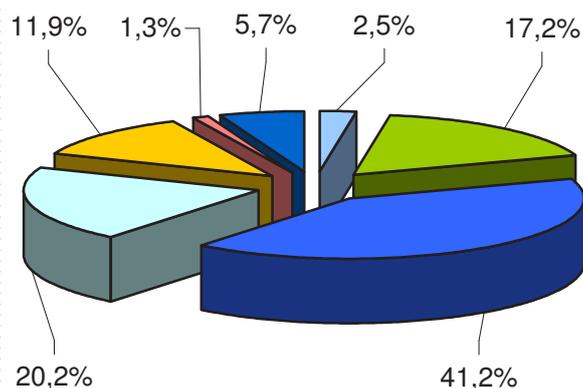
Recettes	
Remboursement assurance du personnel	96 270 €
Excédent exercice antérieur	673 294 €
Impôts	1 610 000 €
Taxes	790 000 €
Dotations, subventions	466 000 €
Revenus des immeubles	49 320 €
Produits des services fournis aux habitants (Centre de Loisirs, cantine) & Remboursements des sinistres / Produits exceptionnels	223 116 €
TOTAL	3 908 000 €

Section de fonctionnement / Répartition des dépenses



- Charges liées au fonctionnement des services
- Charges du personnel et des élus
- Aide sociale et aide aux associations
- Charges d'entretien de la voirie & du patrimoine bâti
- Equilibre budgétaire
- Remboursement intérêts des emprunts

Section de fonctionnement / Répartition des recettes



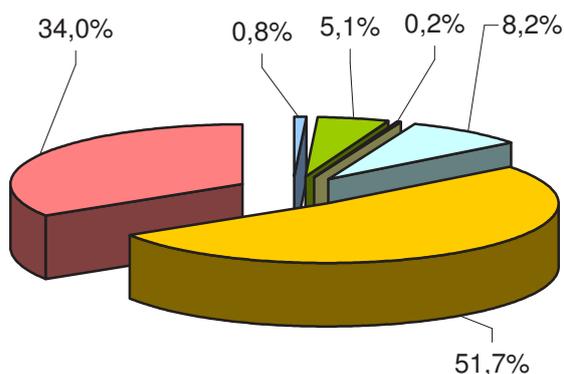
- Remboursement assurance du personnel
- Excédent exercice antérieur
- Impôts
- Taxes
- Dotations, subventions
- Revenus des immeubles
- Produits des services fournis aux habitants



Dépenses	
Frais d'études	30 000 €
Remboursement du capital des emprunts	188 000 €
Dépenses non affectées & imprévues	8 294 €
Participation communale pour éclairage public	300 000 €
Travaux sur bâtiments et voiries	1 890 706 €
Tavaux en cours d'achèvement	1 243 000 €
TOTAL	3 660 000 €

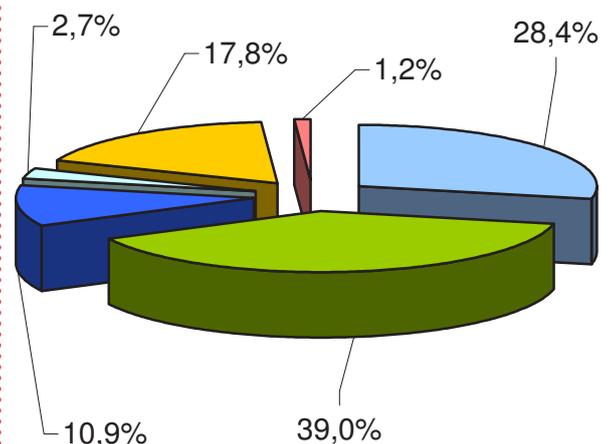
Recettes	
Subventions pour travaux et équipements	1 039 000 €
Excédent exercice antérieur	1 427 821 €
Excédent trésorerie	400 000 €
Taxes d'équipement & Aides de l'Etat (remboursement TVA)	99 635 €
Apports de la section de fonctionnement	650 000 €
Equilibre budgétaire (dont emprunt)	43 544 €
TOTAL	3 660 000 €

Section d'investissement / Répartition des dépenses



- Frais d'études
- Remboursement du capital des emprunts
- Dépenses non affectées & imprévues
- Participation pour éclairage public
- Travaux sur bâtiments et voiries
- Tavaux en cours d'achèvement

Section d'investissement / Répartition des recettes



- Subventions pour travaux et équipements
- Excédent exercice antérieur
- Excédent trésorerie
- Taxes d'équipement & Aides de l'Etat (remboursement TVA)
- Apports de la section de fonctionnement
- Equilibre budgétaire (dont emprunt)



Adapter son logement pour bien y vieillir : des conseils et des aides près de chez vous

Adapter son logement pour bien y vieillir et y demeurer autonome peut nécessiter parfois :

- des sécuri-gestes qui ne coûtent rien : désencombrement du logement et de ses circulations intérieures et extérieures.
- des petites dépenses (par exemple mise à hauteur des prises de courant, pose de rampes et de mains courantes).
- des dépenses plus importantes (par exemple changement de baignoire en douche).

Ces travaux peuvent englober des dépenses d'amélioration thermique pour pouvoir continuer d'occuper un logement confortable et économique.

Des aides existent : subventions (ANAH, Conseil Départemental...), prêts à taux bonifié, crédits d'impôt, ce qui peut se traduire par une dépense restant à charge très faible par rapport au coût total des travaux.

Chaque aide a ses propres règles d'attributions (nature des travaux, plafond de ressources...).

- Les conseillers de l'ADIL se tiennent à votre disposition pour toute information sur les sécuri-gestes du quotidien et les travaux d'accessibilité, d'adaptation et d'amélioration thermique de votre logement.
- Les conseillers de l'ADIL vous délivrent un conseil personnalisé sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

ADIL 60 : 17 rue Jean Racine, 60000 Beauvais – permanences de proximité partout dans le département, près de chez vous – www.adil60.org

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE L'OISE
S'ENGAGE POUR LE BIEN VIVRE



Suivez-nous sur : oise.fr

MEMBRES DE DROIT



MEMBRES EXPERTS



Fêtes et Cérémonies 2017 - 2018



Salon du livre
25 novembre
2017

Marché Noël
2017



Repas des Aînés
7 janvier
2018



Cérémonie des
récompenses
18 mars
2018



Fête des
enfants
24 mars
2018





Inauguration
du Pôle
André Brahic
18 avril 2018



Fête de la
Saint-Jean
juin 2018



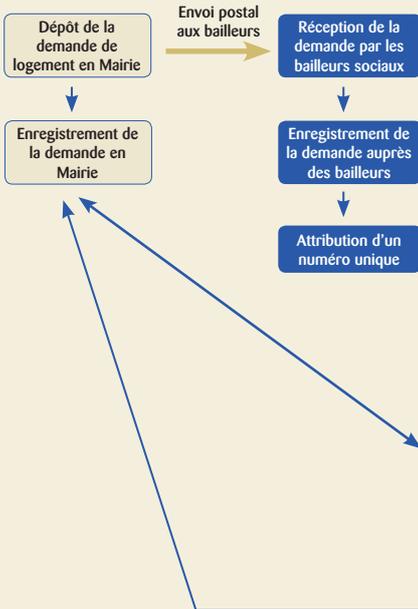
Logement 2018

Un logement social est un logement destiné à des personnes seules ou des familles dont les ressources annuelles imposables ne doivent pas dépasser les plafonds fixés par la loi. A Neuilly-en-Thelle, trois bailleurs sociaux sont présents : OPAC, Oise Habitat et Picardie Habitat. La commune a un pourcentage de logements sociaux conformes à la loi. La taille du logement attribué est déterminée par la composition de la famille.

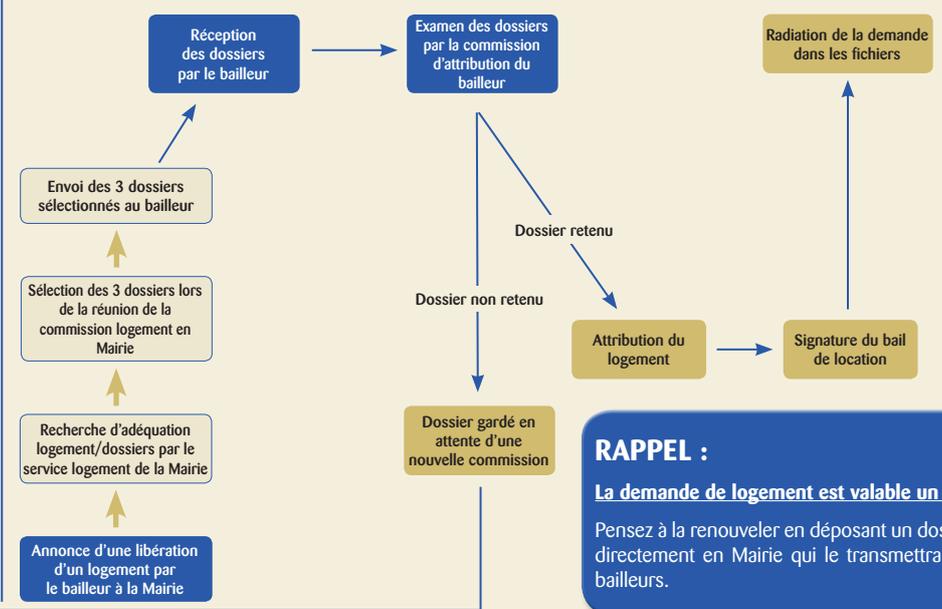
► Parcours d'un dossier de demande de logement via la Mairie

Vous trouverez sur le schéma ci-après le parcours d'une demande de logement déposée en Mairie.

Phase 1



Phase 2



RAPPEL :

La demande de logement est valable un an.
Pensez à la renouveler en déposant un dossier directement en Mairie qui le transmettra aux bailleurs.

Etat civil

► La mise en place du nouveau Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)

Modifie les règles de parution des informations nominatives. La publication des mariages, naissances et décès n'échappe pas à la règle et la diffusion de ces informations sans l'accord explicite des personnes concernées n'est plus possible, c'est pourquoi vous ne retrouverez plus ces rubriques dans votre bulletin.

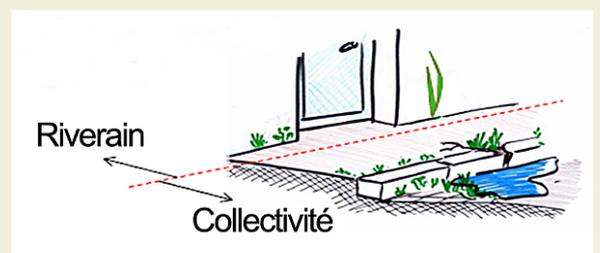
La propreté de notre ville

► La propreté de notre ville est l'affaire de tous et nous savons combien vous êtes attachés à la qualité de vie.

L'environnement est un enjeu et le règlement sur l'utilisation des produits phytosanitaires a changé. Les mauvaises herbes sont devenues de ce fait plus visibles

Riverain

Collectivité



mais un simple geste manuel permet de retrouver l'aspect impeccable souhaité. Il est de la responsabilité du riverain de nettoyer le trottoir devant chez lui, ainsi que tailler les haies qui peuvent dépasser côté voie publique et gêner la circulation des piétons voire leur faire prendre des risques. La collecte des déchets n'est pas communale mais intercommunale et gérée entièrement par la Thelloise, c'est donc vers eux qu'il faut se tourner pour tout problème lié au ramassage des ordures ou déchets verts. Les règles d'utilisation des déchetteries sont par ailleurs modifiées, une nouvelle carte est à commander lors de votre prochain passage sur place.

Demande d'aide au chauffage 2018

Chèque Energie

Depuis janvier 2018, le gouvernement a mis en place le chèque énergie pour vous aider à payer les dépenses d'énergie de votre logement. Vous en bénéficiez au regard de vos ressources et de votre composition familiale. Il vous sera attribué chaque année pour la période d'avril à mars de l'année suivante, en fonction de vos ressources.



1 LE CHÈQUE ÉNERGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une aide au paiement des factures d'énergie du logement à mon nom. Il est attribué au regard de mes ressources et de la composition de mon foyer.

Attention : pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. C'est sur la base de ce document que sera établi mon droit à bénéficier du chèque énergie.

Avec le chèque énergie, je bénéficie également de droits et de réductions (en cas de déménagement, d'incident de paiement) et les attestations qui lui sont jointes auprès de mon fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel.



2 QUELLE DÉPENSE RÉGLER AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE ?

- ▶ Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.).
- ▶ Les charges de chauffage incluses dans votre redevance, si vous êtes logés dans un logement-foyer conventionné à l'APL.

▶ Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement réalisées par un professionnel certifié.

▶ Le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire : il n'est pas encaissable auprès d'une banque.

Ces professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie.



3 JE VEUX PAYER UNE DÉPENSE ÉNERGIE, COMMENT FAIRE ?

▶ **Pour payer une facture d'électricité ou de gaz naturel, deux possibilités :**

- vous envoyez votre chèque énergie à votre fournisseur, accompagné d'une copie d'une facture, d'un échéancier..., faisant apparaître vos références client ;
- vous pouvez aussi utiliser votre chèque énergie en ligne sur chequeenergie.gouv.fr. Vous pouvez demander à cette occasion que le montant du chèque soit automatiquement déduit de votre facture pour les années à venir.

- inutile d'attendre l'arrivée de votre facture : vous pouvez utiliser votre chèque énergie dès réception, il sera directement déduit de votre prochaine facture.

▶ **Pour régler un achat de combustible (fioul, bois, GPL...) ou une redevance en logement-foyer,** vous remettez votre chèque énergie directement au fournisseur ou au gestionnaire du logement-foyer.

Votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année prochaine. La date de validité est inscrite dessus.



4 JE VEUX PAYER DES TRAVAUX POUR LIMITER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE MON LOGEMENT, COMMENT FAIRE ?

Seuls certains travaux peuvent être réglés avec le chèque énergie. Ils doivent être réalisés par un professionnel certifié « Reconnu garant de l'environnement ». Pour trouver la liste de ces professionnels, ainsi que des informations sur les travaux éligibles et les aides à la rénovation énergétique, consultez le portail renovation-info-service.gouv.fr ou appelez le 0 808 800 700.

▶ Payez directement votre facture avec le chèque énergie, si les travaux sont réalisés avant la date de validité inscrite sur le chèque. Vous devez échanger votre chèque sur chequeenergie.gouv.fr, si vous souhaitez utiliser le chèque après sa date de validité pour réaliser des travaux.

0 805 204 805 service & appel gratuits

www.chequeenergie.gouv.fr/contacts



Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Neuilly-en-Thelle souhaite faire bénéficier d'une aide au chauffage les familles, selon leur quotient familial et basé sur le barème de la CMU.

Ces personnes sont invitées à s'inscrire à la Mairie, 3 Avenue des Cinq Martyrs à compter du :

9 octobre 2018 et jusqu'au 1er décembre 2018 inclus.

PIÈCES À FOURNIR

- ① L'avis d'imposition sur les revenus 2017
- ② Le justificatif concernant le chèque énergie reçu en 2018
- ③ Toutes les ressources du foyer :
 - 3 dernières fiches de paie
 - Avis de paiement ASSEDIC ou RSA
 - Dernière notification CAF
 - Rente accident de travail
 - Dernier trimestre de retraite
 - Pension alimentaire, etc...
- ④ Le livret de famille
- ⑤ La copie de la carte d'identité recto-verso du ou des demandeur(s)
- ⑥ Un relevé d'identité bancaire
- ⑦ La ou les facture(s) de chauffage pour l'année 2018
- ⑧ Quittance de loyer ou montant du prêt de l'achat de votre propriété (joindre un justificatif)



Coupon à compléter et à retourner avec l'ensemble des documents à la Mairie de Neuilly-en-Thelle

Nom et prénom du demandeur :

Adresse :

Téléphone : Vous êtes : Propriétaire Locataire

Nbre de personnes au sein du foyer : Maison Appartement

Noms	Prénoms	Date de naissance	Situation (profession / niv. Scolaire)

Mode de chauffage : Gaz Electricité Fuel Bois

Fait à Le
Signature

Tout dossier incomplet sera rejeté.



Calendrier des Fêtes et Cérémonies 2018

AOÛT

Jeudi 31 août
Cérémonie "libération de NEUILLY"

SEPTEMBRE

Vendredi 07 septembre
Séance de cinéma à 20h30
Samedi 08 septembre
Forum des associations

OCTOBRE

Vendredi 05 octobre
Séance de cinéma à 20h30

NOVEMBRE

Du 07 au 11 novembre : Exposition des 100 ans de la "Grande guerre"
Dimanche 11 novembre : Cérémonie de l'armistice
Vendredi 16 novembre : Séance de cinéma à 20h30 "Spécial grande guerre"
Samedi 24 novembre : Salon du livre

DÉCEMBRE

Samedi 1^{er} décembre : Contes d'automne
Samedi 1^{er} décembre : Concert de Noël
Mercredi 05 décembre : Cérémonie "hommage aux morts de la guerre d'Algérie"
Samedi 08 décembre : Fête de Noël, place Tiburce Lefèvre



Le Dojo Neullysien fut créé en 1994 au 8 boulevard Lebègue, avec le judo et musculation, puis la gymnastique.

En septembre 1998 intégration du Yoseikan-Budo et en 2005, du Kick-Boxing.

A ce jour, nous avons les activités suivantes :

- Baby Gym pour les enfants jusqu'à 3 ans
- Baby-Judo pour les enfants 3 et 4 ans
- Judo de 5 à 77 ans
- Yoseikan-Budo de 5 à 77 ans.
- Musculation à partir de 16 ans
- Kick-Boxing de 5 à 77 ans
- Qi Gong à partir de 14 ans
- Full n' Fit réservée aux féminines à partir de 14 ans.

Le Dojo organise deux challenges de judo : en novembre, le Challenge Raymond Roy en hommage à l'ancien maire qui a permis la création du club et le Challenge au profit des Restos du Cœur de l'Oise en février. Ces compétitions existent depuis 22 ans.

En 2018, nous avons également organisé un stage de Kick-Boxing avec M. Abel El Quandili, multiple champion du Monde, d'Europe et de France.

En Judo, nous avons eu des podiums départementaux, régionaux et inter-régionaux. Il en est de même pour le Kick-Boxing, championnat des Haut de France et championnat de France.

Tous nos professeurs sont diplômés d'état.

Le Dojo offre deux séances de cinéma sur un mercredi après-midi précédant Noël à tous les enfants et un barbecue de fin d'année après l'Assemblée Générale.

Le samedi 19 mai 2018 avait lieu le championnat de France de Point Fighting à Melun. Lors de cet événement, Christophe Goetschy est devenu vice-champion de France. Il renouvellera sa performance au championnat de France en Full-contact avec le même palmarès.

Christophe et Laurent Pruvot étaient déjà montés sur la 1^{ère} marche du podium des championnats régionaux en janvier 2018.

Le Dojo Neullysien.

Associations Neully-en-Thelle

Neully-en-Thelle accueille de nombreuses associations offrant de multiples activités et qui, pour perdurer, peuvent compter sur leurs bénévoles, bien qu'ils se fassent de plus en plus rare ! Vous pouvez néanmoins apporter votre concours, même sans être adhérent ! Toutes les associations acceptent avec enthousiasme votre aide, que ce soit pour monter un barnum ou transporter du matériel...

N'hésitez pas à contacter les représentants des associations et, ainsi, peut-être ferez-vous de nouvelles connaissances et partagerez-vous les joies et les peines du petit monde associatif...

En mai 2017 c'est Christian Seller, président de « La Pétanque du Thelle » qui nous a quittés. L'association et sa nouvelle présidente, Madame Laurine Cornu, lui ont rendu un vibrant hommage lors du premier « Challenge Seller » (qui a eu lieu cette année en mai) remporté par Jean-François Beauquenne, très ému.

C'est aussi avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition, en mars 2018, de Norbert Peralta, président depuis plus de vingt ans du Rando-Club. Son épouse Thérèse a, depuis, brillamment pris la relève.

Saluons la troisième édition de « Neully en Trail » organisée par « Les Coureurs du Thelle », qui a connu un vif succès avec la participation de 373 coureurs. Un grand bravo aux organisateurs et à tous les bénévoles qui se sont investis pour faire de cette manifestation un grand moment sportif et de convivialité. Cet investissement sans faille existe dans tous les clubs, c'est pourquoi, afin de mettre en valeur leurs adhérents ou bénévoles, les associations dressent chaque année une liste de personnes qu'elles souhaitent distinguer lors de la cérémonie des récompenses de mars. La commune de Neully-en-Thelle est particulièrement fière et heureuse à cette occasion de valoriser le dynamisme de ses associations.

Et n'oublions pas que nombre d'entre-elles, lors de leurs démonstrations ou spectacles en fin d'année scolaire (exemple : spectacle de danse du Foyer Culturel et de Loisirs), sont ravis de vous donner l'opportunité de découvrir leurs activités.

⇒ **Maria Martins Adjointe en charge des Associations.**

Alors, rendez-vous le samedi 8 septembre 2018 de 9h45 à 17h00 pour le forum des associations à la salle des sports de Neully-en-Thelle.



Christian Seller



Norbert Peralta



Associations de Neuilly-en-Thelle

SPORT

A.S.N. HANDBALL

Gymnase Roger Dehaulon
Route de Morangles

B.P. 80011 - 60531 Neuilly-en-Thelle

Pratique de l'éducation physique et des sports.
Handball de compétition

Président : M. GABRIEL Xavier

Contact : 03.44.26.58.81

Site internet : www.asnhanball.com

ASSOCIATION LES ÉCURIES DU CAP'TAIN BROWN

École d'équitation

Président : M. GAUTIER Jean

Contact :

Le Bois des Cauches 60530 Neuilly-en-Thelle

Tél. : 03.44.26.55.60 - Port. : 06.71.74.27.81

Courriel : ecuriecaptainbrown@gmail.com

COMITÉ DE COUREURS DU THELLE

Pratique du jogging et de la course à pied

Présidente : M. PRZYMINSKI Stéphane

Adresse postale : Mairie de Neuilly-en-Thelle

3 Avenue des 5 Martyrs - 60530 Neuilly-en-Thelle

Contact : 06.24.22.70.61

Courriel : ccthelle@free.fr

Adresse Facebook : www.facebook.com/ccthelle

DOJO NEULLYSIEN

Activités sportives (arts martiaux)

8, Boulevard Lebègue - 60530 Neuilly-en-Thelle

Baby-judo (à partir de 3 ans), Baby gym

(jusqu'à 3 ans) Judo, Yoseikan-Budo, Qi Gong,

Kick-Boxing/K1, Full'N Fit, (fitness) Musculation

Présidente : M^{me} BOURGOIN Josette

Contact :

2 Impasse George Sand - 60530 Neuilly-en-Thelle

Tél. : 03 44 26 01 88 / 06 88 69 77 24

Courriel : www.dojoneuillysien@wanadoo.fr

Site internet : dojoneuillysien.fr

FOYER CULTUREL

Arts plastiques, danse orientale, gymnastique, danse classique, éveil corporel, moderne jazz, bodysculp, judo/ju-jitsu, ping-pong, step, stretching postural, tennis et yoga.

Président : M. GRAICHE Tayeb

Contact :

FCL 8 boulevard Lebègue - 60530 Neuilly-en-Thelle

Tél. : 03.44.26.75.04

Courriel : fcnet1@free.fr

RANDO CLUB DE NEULLY EN THELLE LABEL « PICARDIE EN FORME »

Randonnées, marche douce, très douce et marche nordique.

Président : M^{me} PÉRALTA Thérèse

Contact :

20 place Pierre et Marie Curie - 60530 Neuilly-en-Thelle

Tél. : 03.44.26.68.29

Courriel : randoneuilly@neuf.fr

Site internet : www.rando-neuilly-en-thelle.fr

LANCES

Street dance, Boxe anglaise, Boxe pieds poings, Expression musicale (slam, chant, rap)

Présidente : M^{me} GUEGUEN Kelly

12 rue de Strasbourg - 60530 Neuilly-En-Thelle

Tél. : 06.31.06.21.08

Courriel : asso.lances@gmail.com

Les activités se font au : Boxing gym

7, route de Crouy - 60530 Neuilly-En-Thelle

SCOLAIRE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES Écoles primaires et maternelle

Boîte aux lettres à la porte des écoles

Présidente : M^{me} MOREIRA Delphine

Courriel : apematerprimairenet@gmail.com

Contact :

31, rue Marceau Volland - 60530 Neuilly-En-Thelle

Tél. : 06.12.27.24.17

VIE LOCALE

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Adresse postale : Mairie de Neuilly-en-Thelle

3, avenue des 5 Martyrs - 60530 Neuilly-en-Thelle

Présidente : M^{me} DEFONTAINE Soledad

C.A.T.M

Section Neuilly-en-Thelle (anciens combattants)

Président : M. FREY Claude

Contact :

Pav N° 3 - 11, rue Viville - 60530 Neuilly-en-Thelle

Tél. : 03.44.26.67.11

Pour tous renseignements, réunion tous les

2^{ème} vendredi de chaque mois.

SECTION DES ÂÎNES

Créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitiés entre les personnes âgées.

Présidente : M^{me} VAN DE VYVER Marie-France

Adresse postale : Mairie de Neuilly-en-Thelle

3, avenue des 5 Martyrs - 60530 Neuilly-En-Thelle

Tél. : 03.44.26.65.98

Courriel : sectionaines60530@gmail.com

ENVIRONNEMENT

ANETHE

Amélioration du cadre de vie, sensibilisation à l'écologie et au développement durable

Présidente : M^{me} SOARES Sandrine

Contact :

7, Hameau du Bellé - 60530 Neuilly-en-Thelle

Tél. : 06.11.71.69.11

Courriel : association@anethe.fr

Site internet : www.anethe.fr

JARDINS FAMILIAUX DE L'OISE

Section de Neuilly-en-Thelle

Président : M. JACOB Denis

51, rue du Mouthier - 60530 Neuilly-en-Thelle

Tél. : 07.62.14.02.60

Courriel : contact@jardindeneuilly.fr

Site internet : www.jardindeneuilly.fr

CARITATIF

LE PETIT PLUS (Aide alimentaire)

Présidente : M^{me} LEMAIRE Pierrette

Contact :

13, rue Pasteur - 60530 Neuilly-en-Thelle

Tél. : 03.44.26.53.41

Courriel : marcellemaire@sfr.fr

Section GYM DOUCE le Vendredi

Contact : M^{me} DEaubonne Danièle 06.71.11.64.71

Horaires : 8 h 45 à 9 h 15 Gym mémoire

9 h 15 à 10 h 15 Gym douce

DIVERS

ASSOCIATION CREA'THELLE

Cours d'art floral

Présidente : M^{me} DIETRICH Virginie

Contact :

2, impasse Berlioz - 60530 Neuilly-en-Thelle

Tél. : 06.85.73.05.21

Courriel : creathelle@gmail.com

Association AKDC

Siège Mairie d'Ercuis

Adresse sociale :

9 Route de Puiseux - 60530 Neuilly-en-Thelle

Contact : 06.59.12.55.26

Courriel : akdance.center@gmail.com

SERVICES

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Renseignements :

Communauté de Communes Thelloise

Tél. : 03.44.26.99.50

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE DU PAYS DE THELLE :

Pôle Enfance André Brahic à partir du 01/09/18

Lieu d'accueil occasionnel pour les enfants de

3 mois à 6 ans (en fonction des places disponibles) :

chaque mardi matin, de 9h00 à 12h00.

Inscriptions et renseignements :

03.44.26.99.50

Courriel : contact@paysdethelle.fr

MISSION LOCALE

Jeunes en recherche d'emploi, la mission locale vous aide dans vos démarches.

Permanence à la mairie :

le vendredi après-midi

Pour tout renseignement :

03.44.24.22.07



La première guerre mondiale est inscrite dans notre histoire. Elle est gravée douloureusement dans nos mémoires.

Mon grand-père, un combattant de la guerre de 1939-1945, m'avait plusieurs fois emmené dans ses voyages à Verdun avec nos anciens combattants 1914-1918, sur le chemin des dames ou à Notre-Dame de Lorette, sur cette belle colline qui domine l'Artois.

De ce souvenir lointain j'ai toujours gardé en mémoire le silence qui accompagnait nos voyages. Silence que m'imposait mon grand-père durant notre visite mais aussi silence que lui et ceux que nous rencontrions semblaient respecter comme si ces lieux et la douleur qu'ils exprimaient encore n'autorisaient aucune parole.

Enfant, j'étais habitué aux promenades en forêt ou dans la campagne avec mon grand-père, je courais alors de droite à gauche et posais toutes sortes de questions. Mais, durant ces visites de mémoire, impressionné, je cessais de gambader et venais marcher, moi aussi, en silence à ses côtés.

Il nous est difficile aujourd'hui d'imaginer ce qu'avait été pour ces hommes l'enfer du front et dont ils étaient revenus à jamais marqués du sceau de l'horreur, ce qu'avait été cette guerre pour les familles les privant pour toujours d'un mari, d'un frère, d'un fils, ou, pour les plus chanceux, leur rendant une gueule cassée, un infirme à vie !

Plus que toutes celles qui l'ont précédée, la Grande Guerre a frappé à la porte de toutes les villes et villages de France et plus largement de l'Empire français. Il n'y a pas de famille qui n'ait été concernée, impliquée, touchée et souvent meurtrie.

Les années ont passé, j'ai beaucoup lu sur cette guerre mais mon grand-père s'est toujours refusé au moindre récit, devenant presque dur lorsque je l'interrogeais.

Les soldats n'en parlaient pas.

Seules les femmes révélaient par bribes le peu de ce que leur homme leur avait confessé de cette guerre. Je garde dans ma mémoire le visage de quelques-unes de ces femmes de notre village de Neuilly-en-Thelle que j'ai eu l'honneur de rencontrer. Disponibles et souriantes mais toujours vêtues de noir, imposant par leur seule présence le respect et l'attention de tous. Elles m'ont fait ressentir, plus que mes lectures ne l'avaient fait, la blessure profonde que ce conflit avait laissé dans nos villages. Aujourd'hui,

toutes disparues, elles ont traversé en silence la vie de beaucoup d'entre nous comme la lumière vacillante du souvenir d'une immense et injuste cruauté.

14-18 LA GRANDE GUERRE

Née d'une confrontation qui n'était pas la première, entre la France et l'Allemagne, ce conflit apparaît clairement comme d'un genre nouveau par l'ampleur de la mobilisation économique et humaine, par son extension géographique, par des destructions sans équivalent jusqu'alors et par des armes plus létales que jamais.

Ne nous y trompons pas, cette Grande Guerre, n'a rien de grand, de sublime, d'exceptionnel ou d'exaltant. Elle n'est grande que dans l'horreur. Elle a connu le triste privilège d'être pionnière par ses innovations destructrices.

Bâtarde, elle est née du désir de revanche et de la révolution industrielle que les grandes nations de l'Occident venaient de connaître et dont elles croyaient naïvement qu'elle apporterait richesse et progrès. C'est une guerre du XX^{ème} siècle, avec ses découvertes scientifiques et ses innovations industrielles qui ont permis cette tragédie où des millions d'hommes ont péri ou sont disparus dans les combats sur terre, en mer et dans les airs. Une guerre de 52 mois qui a fait pour la seule armée française 1000 morts par jour sans compter les blessés, réformés ou handicapés.

Victor Hugo écrivait de façon prémonitoire dans les Chants du crépuscule :

« Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie, ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie. »



En cette année 2018 du souvenir nous avons la charge impérieuse, comme un devoir de justice à rendre, de consigner, rappeler et souligner combien il a fallu de courage, d'endurance, d'esprit de sacrifice et d'héroïsme à ces générations qui nous ont précédés pour combattre cette folie destructrice et tenir tête à ce déchaînement de fureur.

Souvenons-nous des grandes étapes de cette guerre, des grands événements qui ont, chaque année, tissé la toile de fond de ces

effroyables circonstances où chaque village, chaque famille a perdu les siens.

LES GRANDS TRAITS DE CHAQUE ANNEE

• **1914 : devant l'annonce de la guerre, c'est la stupeur qui domine.**

Après l'étincelle de Sarajevo en juin 1914, et des déclarations de guerre lancées dans les deux camps à quelques jours d'intervalle, la première phase oppose les troupes alliées aux armées allemandes le long de la frontière belge et allemande.

Les français attaquent à l'est pour reprendre l'Alsace et la Lorraine perdues en 1870. Les allemands les laissent s'enfoncer pour mieux les encercler ensuite. Au Nord, les allemands traversent la Belgique en quelques semaines et entrent en France. Chargeant à la baïonnette, en pantalon rouge garance, l'armée française connaît, en août 1914, ses pertes les plus lourdes de toute la guerre. Fin août, l'armée du deuxième Reich avance sur Paris et bifurque au Sud-Est offrant une possibilité de contre-offensive française entre



Senlis et Meaux. Pour acheminer les renforts sur le front les taxis parisiens sont réquisitionnés. Cette offensive force les allemands à se replier vers le nord. Dans les semaines suivantes, chaque camp essaye de déborder l'autre. Après ces combats, le front se stabilise de la Belgique à la Suisse.

• 1915 : l'année de la guerre à tombeau ouvert.

Après la guerre de mouvement de l'année 1914, les champs de bataille disparaissent au profit de tranchées. C'est une guerre de position de chaque côté du front, de lourdes erreurs stratégiques envoient les hommes à la mort par milliers.

Les tranchées : c'est d'abord la mort omniprésente car pour ceux qui tombent en 1915, c'est souvent une mort sans sépulture, c'est être pulvérisé par un obus ou enterré vivant ou pire encore agoniser, puis pourrir dans un no man's land après une offensive avortée. La tranchée c'est aussi la survie, la camaraderie, des classes sociales qui se côtoient. La tranchée, enfin, c'est un « laboratoire » avec ses inventions, la grenade, le lance flamme, les obus chimiques. C'est une guerre industrielle.

1915 est une année désastreuse pour la France qui n'a pas saisi que c'était une guerre mondiale et qui, surtout, s'était modernisée.

• 1916 : l'année des batailles

Une pluie d'obus s'abat sur Verdun le 21 février. Les allemands veulent saigner à blanc l'armée française. Au terme d'une bataille d'usure, s'établit alors une ligne de résistance à partir de laquelle toute parcelle de terrain perdue sera l'objet d'une contre-attaque immédiate. Une route de 75 km de long et de 7 m de large sera le cordon ombilical permettant la relève sur ce front mortifère.

Le premier juillet c'est l'offensive sur la Somme, précédée par une intense préparation d'artillerie. Pendant une semaine, 1.6 million d'obus tombent sur les lignes allemandes. Les français (14 divisions) et les anglais (26 divisions) s'élancent, baïonnette au canon. L'insuffisance de munitions, la dureté des combats, mettent un terme à cette bataille particulièrement meurtrière pour les anglais.

• 1917 : l'année incertaine

L'usure a fait son œuvre et l'arrière commence à flancher. Pourtant convaincus de pouvoir obtenir la « grande percée », la priorité des belligérants alliés sera une offensive entre Soissons et Reims. Mais les assauts se brisent sur la redoutable muraille du Chemin des Dames : 135 000 morts en 15 jours.

Les soldats des deux camps se battent pour quelques villages ou pour une ligne de crête. L'absence de résultats militaires décisifs engendre dans les deux camps des crises morales, sociales et politiques. L'entrée en guerre des Etats-Unis fait bénéficier les alliés de la puissance industrielle américaine et de troupes fraîches.

La victoire reviendra à ceux qui monteront des canons sur des véhicules blindés.

Au début de 1917 l'armée française dispose de 208 « chars » dénommés artillerie d'assaut.

• 1918 : les dernières batailles

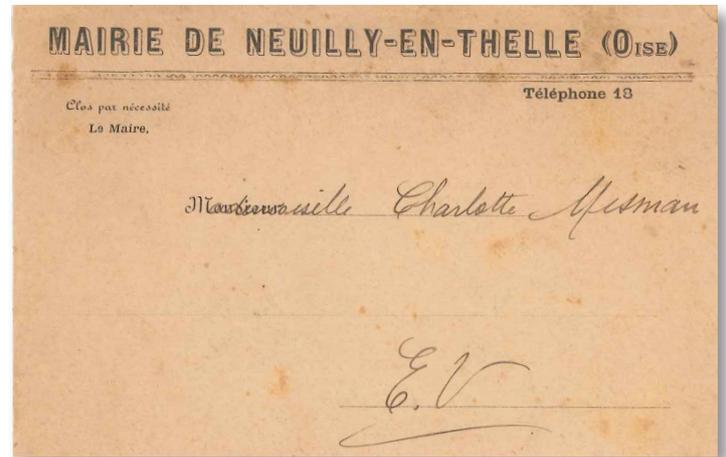
Les offensives du printemps veulent porter un coup fatal aux armées alliées.

L'effet de surprise est total. Fin mai, un dernier assaut amène les allemands à 90 kilomètres de Paris. Comme en 1914 au début du conflit, c'est dans la Marne que le cours de la guerre bascule à nouveau. Mi-juillet, les allemands se ruent à l'attaque entre Reims et la Marne. Cette offensive est rapidement bloquée par les alliés qui s'apprêtaient à passer à l'attaque.

Epaulés par 500 chars et 1 000 avions, soutenus par les troupes

américaines, les français contraignent l'ennemi à se replier. La poussée finale des alliés au complet, français, britanniques, australiens, néo-zélandais, portugais... débute en Picardie. La supériorité alliée en hommes et matériel, l'usure du Reich, miné par des soulèvements intérieurs, mènent à une débâcle rapide.

L'armistice, c'est-à-dire la paix négociée, est signé le 11 novembre à Rethondes, près de Compiègne.



#####

DES DESTINS PARALLELES

Avec la guerre, la nation est partagée en deux destins parallèles mais un objectif commun : la victoire. Le premier au front, l'armée est uniquement masculine, le second à l'arrière, les femmes joueront durant quatre ans un rôle essentiel.

Dès l'été 1914, 3 700 000 hommes de 20 à 48 ans sont mobilisés. C'est la saison des moissons, suivie de celle des vendanges. Qui va remplacer les bras dans une société fortement agricole ? Ce sont donc les femmes, ouvrières agricoles, femmes d'exploitants, à n'avoir d'autre choix qu'user d'outils inadaptés à leur taille, à leur morphologie, pour labourer, faucher, semer, tout en ayant à assurer les responsabilités de chef de famille.

Les vieillards reprennent les gestes du métier et les partagent avec les adolescents découvrant l'effort adulte.

14 heures de travail par jour attendent ces femmes dans l'industrie et la métallurgie. 100 000 françaises sont mobilisées pour le service de santé militaire. Celles qu'on appelle les « anges blancs » regroupent religieuses, dames de la Croix Rouge et filles de l'assistance publique dans un rôle de soutien, extrapolation du rôle de mère et de l'épouse. Les marraines encourageant les poilus sont présentes dans cet effort de guerre.

Souvenons-nous que cette histoire a été écrite en lettres de boue et de sang, et qu'en cette année du centenaire de la victoire, Neuilly-en-Thelle s'associera à cette démarche en organisant une exposition dans les salons de l'hôtel-de-Ville du 11 au 15 novembre 2018 et dont voici les thèmes de l'exposition : 1914, 1915, 1916, 1917, les femmes et les enfants dans la guerre.

Pascal PIOT

Sources : L'auteur souhaite préciser que cet article a été inspiré en particulier de la lecture de certaines œuvres de Rémy de Gourmont, Guillaume Apollinaire et Jean-Yves Le Naour ainsi que de la consultation des articles publiés la Revue et le site « Les Chemins de la Mémoire » et par certains quotidiens ou magazines, Le Point et L'Express (Christophe Barbier, Antoine Flandrin).

Feu des 7 erreurs



Imprimerie S.M.I. Clermont 03 44 50 21 49 - sof.smi@wanadoo.fr



Bertrand VASSEUR
Adjoint au Maire